

# District de la Sarthe de Football



## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SENIORS

Saison 2021 - 2022

Procès verbal N° 18 du 30/03/2022



Président de commission	Jacky MASSON
Secrétaire de Séance	Raymond POULAIN

Raymond POULAIN	Présent	Marcel LANDAIS	Présent
Jacky MASSON	Présent	Lionel MONTAROU	Présent
Bernard GUEDET	Présent	Vincent GARNIER	Présent
Yannick GLOAGUEN	Présent	Gérard NEGRIER	Présent
Xavier AUBERT	Excusé		

### Préambule :

M. Raymond POULAIN, membre du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.  
M. Jacky MASSON, membre du club de CHATEAU DU LOIR CO (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.  
M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.  
M. Yannick GLOAGEN, membre du club de ROEZE US (525934), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.  
M. Marcel LANDAIS, membre du club de LOUE CA (502270), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.  
M. Lionel MONTAROU, du club de LA CHAPELLE ST REMY (502154), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.  
M. Vincent GARNIER, CTD du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.  
M. Gérard NEGRIER, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO (530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.  
M. Xavier AUBERT, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO (530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 €uros sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

## 1. PROCES VERBAL

La commission valide le PV N° 17 du 23/03/2022.

## 2. HOMOLOGATION DES RESULTATS DES COMPETITIONS SENIORS MASCULIN

La commission homologue les résultats des rencontres comptant pour les championnats et coupes du District Seniors jusqu'au 27 mars 2022 inclus, sous réserve des dossiers en cours.

## 3. VALIDATION DES FORFAITS

1. Application de l'article 10 alinéa 2 des RG LFPL : match perdu par forfait (score 3-0 : - 1 point)
2. Application d'une amende selon les dispositions financières du D72 (D1 : 65€ ; D2 : 35€ ; D3 : 32€ ; D4 : 16€ ; Challenge du district : 25€ ; coupe du district : 32€)

Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match	Date
Division 2 Seniors M / 1	A	530471	St Saturnin Mi. F.C. 3	FM 23681908	50255.2 27/03/2022

#### 4. ETUDE DES DOSSIERS

##### 1) Match n°23729083 – D2D – St Ouen- St Biez US 1 - Challes le Gd Lucé US 1 du 20.03.2022

*Objet:* Participation à la rencontre du joueur COSSARDEAUX Thiefaine, licence n°2543496078 de l'équipe de Challes le Gd Lucé US 1 sous l'effet d'une suspension.

Reprise du dossier.

La commission prend connaissance de la notification officielle de la commission de discipline.

Attendu qu'il a été avéré que le joueur COSSARDEAUX Thiefaine, licence n°2543496078 de l'équipe de Challes le Gd Lucé US 1 a participé à cette rencontre en étant sous le coup d'une suspension, la commission décide :

- de donner match perdu par pénalité (-1 point, 0-3) à l'équipe de Challes le Gd Lucé US 1, en vertu de l'article 226, alinéa 4 des règlements de la LFPL, assorti d'une amende de 100.00€ en application des annexes « Frais et tarifs » des mêmes règlements.
- de reporter le bénéfice de la victoire (3 points, 3-0) à l'équipe de St Ouen- St Biez US 1.

##### 2) Match n° 23683562- D3E – Le Mans Union Sud 1 – Le Mans Cheminots cs 1 du 13.03.2022

*Objet:* Match arrêté à la 94<sup>ème</sup> minute par l'arbitre officiel (envahissement terrain)

La commission reste en attente des décisions de la commission de discipline.

##### 3) Match n° 23746818 – D3B – Tuffé SC 1 – Sillé le Philippe CS 1 du 27/02/2022

- *Objet:* Match arrêté à la 54<sup>ème</sup> minute (bagarre). Audition commission de discipline le 31/03/2022
- La commission reste en attente des décisions de la commission de discipline.

##### 4) Match n° 23683558 – D3E – Le Mans Cheminots CS 1 – Mulsanne Teloché AS 3 du 27/02/2022

*Objet:* Match arrêté à la 64<sup>ème</sup> minute par l'arbitre officiel. Dossier en instruction (audition le 28/03/2022)

Ce dossier étant en instruction, la commission reste dans l'attente des délibérés de la C.D.D.

#### 5. TIRAGES AU SORT DES 8èmes DE FINALE DE LA COUPE DU DISTRICT GILLES SEPCHAT - INTERSPORT

Coupe du district : 15 équipes au tirage (retrait du SOM)

Ces rencontres seront disputées le Dimanche 1<sup>er</sup> Mai 2022 à 15h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé.

Noyen/Sarthe S.S. 2	D3	Le Breil U.S. 1	D3
Ruaudin AS 1	D1	Neuville A.S. 1	D2
Dollon O.S. 1	D2	Alpes Mancelles U.S 1	D2
Champfleur ES 1	D2	Laigné-St Gervais CO 1	D2
Val Du Loir Fc 1	D1	Parigné L'Ev. J.S. 1	D2
Château du Loir CO 1	D1	St Pavace AS 1	D2
Le Mans Inter 1	D2	Conlie U.S. 1	D1
	Exempt	Mayet Vigilante 1	D1

## 6. TIRAGES AU SORT DES 8èmes DE FINALE DU CHALLENGE DU DISTRICT - INTERSPORT

Ces rencontres seront disputées le Dimanche 1<sup>er</sup> Mai 2022 à 15h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé.

Moncé En Belin E.S. 3	D3	Chateau Du Loir C.O. 2	D2
St Mars La Briere Us 2	D3	Val Du Loir Fc 2	D3
La Chap. St Rémy U.S 2	D2	Clermont Créans 2	D3
Le Mans Ptt 2	D3	Cormes C.O. 2	D3
Laigné St Gervais Co 2	D3	Ruaudin A.S. 2	D3
Conlie U.S. 2	D3	St Pavace A.S. 2	D3
Guecelard U.S.3	D3	Le Mans Inter 2	D3
Bonnetable Patriote 3	D3	Le Mans Union Sud 2	D4

## 7. MATCHS REMIS

Match	Ancienne date	Nouvelle date
<b>Division 1 Seniors M / 1</b>	<b>Poule A</b>	<b>1</b>
23694695 52118.1 581305 Val Du Loir Fc 1	- 500351 La Ferte V.S 2	23/01/2022 18/04/2022 RP 15H
23694717 52140.1 500351 La Ferte V.S 2	- 501898 Chateau Du Loir C.O. 1	27/03/2022 29/05/2022 RP 13H
<b>Division 1 Seniors M / 1</b>	<b>Poule B</b>	<b>2</b>
23688982 51263.2 502504 Bouloire U.S. 1	- 502267 Brulon Apb Fc 2	30/01/2022 17/04/2022 RP 15H
<b>Division 3 Seniors M / 1</b>	<b>Poule D</b>	<b>10</b>
23695462 52455.2 534135 Coulonge F.C. 1	- 508482 Mansigne U.S. 2	27/03/2022 17/04/2022 RP 15H

## 8. ANALYSE DYSFONCTIONNEMENTS F.M.I.

La commission constate qu'aucun dysfonctionnement n'a été constaté sur la journée du 27/03/2022

---

**Prochaine réunion prévue : 23/04/2022**

Le président de la C.D.O.C.  
Jacky Masson



Le secrétaire de séance  
Raymond Poulain

